



Preference



Lumières du Nord, l'Art de la Hanse



Du 13 au 18 mai 2025

Voyage organisé dans le cadre des activités des Amis des Musées Royaux des Beaux Arts de Belgique

La charmante ville de Brême réunit de superbes musées : la Kunsthalle, une des grandes collections de peintures allemandes, le Weserburg qui expose l'Art moderne sur l'île de Teerhof, le musée de Paula Mondersohn-Becker dans la Böttcherstrasse délicieusement avant-gardiste. Non loin, le petit village de Worpswede abrite une colonie d'artistes depuis 1889. Une croisière privatisée permet de visiter le port d'Hambourg avec la philharmonie de l'Elbe et le tout nouveau quartier de la Hafencity. La magnifique ville médiévale de Lübeck évoque "Les Buddenbrook", le roman de Thomas Mann, tandis que les plus belles maisons hanséatiques, dont certaines remontent au XIVe s., se découvrent à Lünebourg, la cité de "l'or blanc" merveilleusement préservée.

Become a Friend



Madame, Monsieur,
Chers Amis voyageurs,

Lors d'un voyage précédent ou lors d'un contact avec notre agence, vous avez mentionné « **la HANSE** » comme étant un voyage qui pourrait vous intéresser.

Nous vous proposons donc en priorité ce prochain voyage :

« **Lumières du Nord, l'Art de la Hanse** »

Avec les Amis des Musées

Du 13 au 18 mai 2025

Les + de ce voyage :

- La découverte d'Hambourg
- De beaux hôtels 4* durant tout le séjour
- La découverte de quelques-unes des plus belles villes hanséatiques
- Le circuit en demi-pension
- Le guidage en français de Laurence Dehlinger

- Un prix presto jusqu'au 31 décembre ! (-150 €)

Vous trouverez ci-joint le programme complet ainsi que le bulletin d'inscription à nous retourner complété et signé, si ce voyage vous intéresse. **Attention, le nombre de places est limité.**

Entre-temps, nous restons bien entendu à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire et, dans l'attente du plaisir de vous revoir ou de vous rencontrer, nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, Chers Amis, nos sincères salutations.

L'équipe de Preference

PROGRAMME :

BRUXELLES → HAMBOURG – BRÊME

MARDI 13 MAI

Départ de Zaventem (en fin de matinée) à destination de Hambourg, vol direct avec la compagnie régulière SN Brussels Airlines.

Arrivée à Hambourg et départ pour la ville de Brême (125km).

En chemin, déjeuner libre et conférence sur la Ligue hanséatique.

Première découverte à pied de la ville de Brême avec, sur la **Marktplatz**, l'**Hôtel de ville** et **Le Roland**, classés au Patrimoine mondial de l'Unesco, la **cathédrale St-Pierre**, élevée au XIe s., le **quartier médiéval du Schnoor**.



Située dans l'estuaire de la Weser, cette ancienne ville libre d'Empire est devenue le premier port de pêche d'Europe. La ville ancienne présente un charme incontestable avec, sur la place du marché, son hôtel de ville de style Renaissance et la statue du chevalier Roland, abritée sous un dais gothique. Héros mythique de la Ligue hanséatique, Roland symbolise l'indépendance de Brême. Un monument de 1953 de Gerhard Marcks, rend hommage aux musiciens de Brême : l'âne, le chien, le chat et le coq, héros d'un célèbre conte des frères Grimm.

Le quartier du Schoor réunit les derniers vestiges du vieux Brême.

Installation, dîner et nuit au **Maritim Hotel 4***.

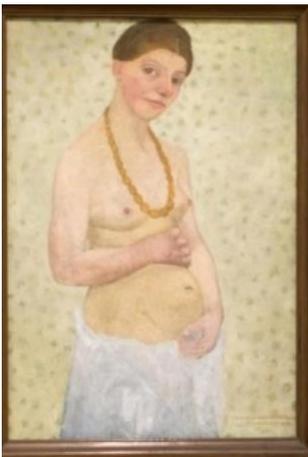


Petit déjeuner à l'hôtel.

Visite de la **Kunsthalle**, musée de Peinture de Brême, une des grandes collections allemandes.

Les écoles française et allemandes des XIXe et XXe s. sont particulièrement bien représentées avec Delacroix, Courbet, Monet, Manet, Denis, Beckmann, Kirchner et Paula Modersohn-Becker.

Déjeuner libre.



Visite du petit **musée de Paula Modersohn-Becker** dans la fameuse Böttcherstrasse dont l'architecture mêlant expressionnisme, *Jugendstil* et Art déco était très avant-gardiste.

Paula Modersohn-Becker est née en 1876 à Dresde mais elle a été élevée à Brême et elle a fait partie de la colonie d'artistes de Worpswede. C'est l'une des pionnières du mouvement expressionniste allemand. Résolument moderne et en avance sur son temps, Paula Modersohn-Becker offre une esthétique personnelle audacieuse. Si les thèmes sont caractéristiques de son époque (autoportraits, mère et enfant, paysages, natures mortes,...), sa manière de les traiter est éminemment novatrice. Ses œuvres se démarquent par une force d'expression dans la couleur, une extrême sensibilité et une étonnante capacité à saisir l'essence même de ses modèles.

Visite du **musée d'Art contemporain Weserburg**.

Il s'agit d'un des plus grands musées d'Allemagne consacré à l'art contemporain. Logé dans des anciens entrepôts en brique rouge sur une île de la Weser, le musée est enrichi de plusieurs collections privées.

Retour à l'hôtel. Dîner et nuit.

Petit déjeuner à l'hôtel. Départ pour le **village d'artistes de Worpswede**.

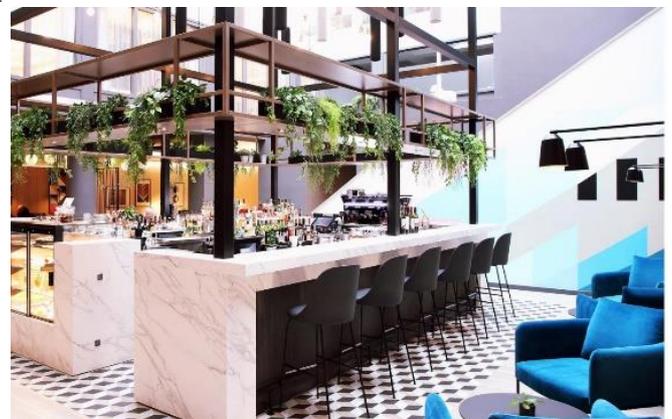
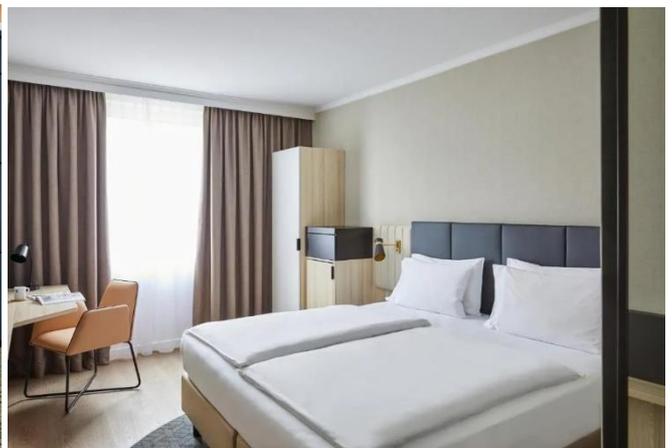
Cette colonie d'artistes qui s'est constituée en 1889 a permis de constituer, dans un cadre idyllique, quatre musées (Barkenhoff, Große Kunstschau, Haus im Schluh, Worpswede Kunsthalle) qui nous feront découvrir les œuvres de Hans am Ende, Heinrich Vogeler, Fritz Mackensen, Carl Vinnen, Paula Modersohn-Becker, Otilie Reylaender, Otto Modersohn etc...



Déjeuner libre. Ensuite, départ pour **Hambourg**.

À 100 km de l'embouchure de l'Elbe, Hambourg fut, du XIIIe au XVe s. une ville hanséatique prospère qui tirait parti de conditions particulières du trafic entre la Baltique et la mer du Nord. C'est aujourd'hui la deuxième ville et le plus grand port maritime du pays. Malgré le grand incendie de 1842 et les bombardements de 1943, Hambourg a su préserver et intégrer de nombreux vestiges dans un nouveau plan urbain. La célèbre tour de l'église St-Michel du XVIIIe s. qui domine la ville de son lanternon en forme de rotonde, représente la tradition baroque de l'Allemagne du Nord. La Philharmonie de l'Elbe construite par les architectes Herzog & de Meuron en 2017 et le quartier Hafencity ont fait entrer résolument Hambourg dans le XXIe s.

Installation, dîner et nuit à l'**hôtel Crown Plaza Hamburg City Alster 4***.



Petit déjeuner à l'hôtel.

Visite privatisée du **port de Hambourg** (en Barkasse petit bateau très maniable).

Le port d'Hambourg, l'un des plus importants du monde, occupe toujours le cœur d'une cité très étendue. La promenade en bateau offre une vue privilégiée sur l'ensemble de la vieille ville.



Visite « informelle » de la **Philharmonie de l'Elbe**.



L'Elbphilharmonie, surnommée Elphi, est une salle de concert symphonique construite en 2017 par les architectes Herzog & de Meuron à partir d'un ancien entrepôt de fèves de cacao nommé Kaispeicher, construit dans les années 60, dans le port de Hambourg. L'entrepôt en forme de trapèze est surmonté d'une structure en béton avec une façade en verre accueillant deux salles de 2 150 et 550 places. À 37 mètres au-dessus du niveau de l'eau se trouve la « plaza », un plateau de 4 000 mètres carrés avec des commerces et le foyer des salles de concert. Ce niveau, correspondant au toit de l'ancien entrepôt, fait la transition

entre les volumes de brique originels et ceux de verre ajoutés, et offre un panorama circulaire sur la ville et sur le port.

Visite du tout **nouveau quartier de la Hafencity**.

Ce quartier allie modernité (bar et restaurants branchés, boutiques, établissements culturels, logements...) en réutilisant les entrepôts anciens de la ville hanséatique dont ceux de la Speicherstadt aux façades néo-gothiques du XIXe siècle, classées au patrimoine mondial de l'Unesco.

Visite de **l'église Saint Michel** et montée en ascenseur du clocher qui permettra d'avoir un panorama sur la ville et le port.

Construite en brique en 1762, l'église a conservé sa lumineuse décoration baroque dans les tons blancs, gris et or. Sa tour dresse au-dessus de l'Elbe son lanternon en forme de rotonde. De la plate-forme, le panorama se déploie sur le centre-ville et sur l'Elbe avec ses bassins, ses entrepôts et les chantiers du port.

Déjeuner libre

Visite de la **Kunsthalle de Hambourg**.

La Kunsthalle offre une présentation chronologique des grands mouvements picturaux européens avec de surprenants face-à-face avec l'Art moderne. Elle met l'accent sur les romantiques allemands du XIXe s. : Caspar David Friedrich et Philipp Otto Runge. L'expressionnisme est aussi à l'honneur avec des chefs d'œuvre comme *Autoportrait avec un modèle* de Kirchner, le *Poisson d'or* de Paul Klee ou *Jeunes Filles sur la jetée* de Munch.

Retour à l'hôtel, dîner et nuit.

Petit déjeuner à l'hôtel.

Départ pour **Lübeck**.

Cette ancienne capitale de la Hanse, classée au patrimoine mondial de l'Unesco, a su conserver l'atmosphère de son âge d'or. Cernée par les eaux de la Wakenitz et de la Trave, la ville offre une architecture d'une grande richesse, avec ses maisons patriciennes et ses nombreux monuments gothiques et Renaissance de brique rouge.

Tour à pied de la **ville ancienne de Lübeck** et de ses différents quartiers : le quartier de la mairie, des marchands et leurs superbes maisons à pignons de tous les siècles, le quartier des pêcheurs, celui des artisans...

L'hôtel de ville, construit à partir de 1250, dresse ses constructions de brique sombre vernissée, élevées sur une galerie à arcades. Devant l'aile nord, s'élève un élégant avant-corps Renaissance.

Nous bénéficierons d'une vue panoramique de la ville à partir de la **tour de l'église Saint-Pierre**.

La plate-forme panoramique de l'église offre la meilleure vue sur Lübeck et la mer Baltique. L'église romane à trois nefs a été construite entre 1227 et 1250 et transformée aux XVe et XVIe siècles en une église-halle gothique à cinq nefs. Détruite pendant la Seconde Guerre mondiale, l'église n'a été restaurée qu'en 1987.



Visite de l'imposante église **Ste Marie**.

Entrepris en 1250, l'église devait avoir un vaisseau de type halle, mais ses maîtres d'œuvre modifièrent ses plans pour s'inspirer des cathédrales françaises. Ils entourèrent d'un déambulatoire le chœur polygonal et rehaussèrent la nef centrale pour lui donner la voûte en brique la plus élevée du monde. L'intérieur majestueux abrite de précieuses œuvres d'art : des fonts baptismaux du XIVe s., un tabernacle en bronze et un retable du maître-autel du XVe s.

Déjeuner libre.

Visite du superbe **musée Sainte-Anne**, installé dans un couvent d'augustines.

Le musée expose une magnifique collection de retables du XIIIe au XVIe s. commandés par les familles patriciennes pour leurs chapelles privées, avec notamment un retable de la Passion par Hans Memling et les volets du retable de St Jean de Bernt Notke.

Installation, dîner et nuit au **Radisson Blu Senator Hotel 4***.



Petit déjeuner à l'hôtel. Départ pour la ville de **Lünebourg**. (115km)

Le dernier jour est consacré à l'une des plus belles villes hanséatiques, la ville de Lünebourg. Non bombardée pendant la seconde guerre mondiale, elle est riche d'un patrimoine architectural exceptionnel. Elle doit sa prospérité au Moyen Age à ses gisements de sel, seul moyen de conservation de la viande et du poisson. L'or blanc a permis à de riches négociants de construire parmi les plus belles maisons hanséatiques, dont certaines remontent au XIVe et XVe s.

Tour de ville à pied jusqu'au port historique par les petites ruelles piétonnières constituées de maisons à corniches en brique torsadée ornées de médaillons, avec un temps pour le déjeuner libre.



Visite de **l'église St-Jean** sur **la place am Sande**, bordée de jolies maisons à pignons.

L'église St-Jean abrite un polyptyque du XVe s., chef-d'oeuvre de Hinrik Funhof. Sa puissante tour penchée s'élève à 108 m de hauteur.

Visite de **l'hôtel de ville** bâti entre le XIIIe et le XVIIIe s., fleuron de la ville de Lünebourg.

Des vitraux gothiques éclairent la grande salle du Conseil, ornée de fresques du XVIe s. illustrant le Jugement dernier, tandis que de superbes boiseries Renaissance décorent la grande chambre du Conseil.



Transfert pour l'aéroport de Hambourg (50 km.)

Arrivée à l'aéroport et formalités d'enregistrement au comptoir SN Brussels Airlines. Envol à destination de Bruxelles.

Arrivée à Bruxelles en fin de soirée.

- FIN DE VOTRE VOYAGE -

Le prix

SUR BASE DE MINIMUM 20 PARTICIPANTS.

PRIX MEMBRE DES AMIS :

AVANTAGE : PRIX PRESTO JUSQU'AU 31 DECEMBRE : 2.695 €

APRES LE 31 DECEMBRE, LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE EST DE : **2.845 €**

LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : **395 €**

TAXES D'AEROPORT INCLUSES - SOUS TOUTE RESERVE DE MODIFICATION PAR LA COMPAGNIE AERIENNE

CE PRIX COMPREND:

- ✍ Les vols internationaux avec la compagnie régulière SN Brussels Airlines en classe économique.
- ✍ Les taxes d'aéroport (sous toute réserve de modification, à ce jour ± 80,96 €)
- ✍ Les services d'un guide local francophone durant tout le séjour
- ✍ Les transferts et les transports en autocars
- ✍ Le logement en chambre double et en demi-pension dans les hôtels mentionnés (ou de catégorie similaire)
- ✍ Les visites et excursions prévues au programme
- ✍ Les entrées aux sites et musées
- ✍ La taxe de séjour
- ✍ L'accompagnement des Amis des Musées
- ✍ La TVA

CE PRIX NE COMPREND PAS :

- ✍ Les déjeuners
- ✍ Les boissons lors des repas
- ✍ Les différents pourboires et les dépenses personnelles
- ✍ Les assurances auprès de « Assurinco »
- ✍ Tout ce qui n'est pas compris dans ce prix comprend

Les prix sont calculés de bonne foi sur base des tarifs et de la TVA en date 29-11-2024

REMARQUES IMPORTANTES :

POUR PARTICIPER A CE VOYAGE, LES CITOYENS BELGES DOIVENT ETRE EN POSSESSION DE LEURS CARTE D'IDENTITE. POUR LES AUTRES NATIONALITES, VEUILLEZ CONTACTER VOTRE AMBASSADE.

ATTENTION, LES VISITES DES CENTRES HISTORIQUES ET DES SITES SE FONT A PIED ET DEMANDENT DONC UNE AISANCE DE MOBILITE.

Become a Friend

Bulletin d'adhésion ou de renouvellement d'adhésion

Remplissez le formulaire ci-dessous (en lettre capitale) et choisissez votre catégorie.

Nom :	Prénom :
Nom :	Prénom :
Date de naissance :	Date de naissance :
Enfant 1 :	Date de naissance :
Enfant 2 :	Date de naissance :
Adresse :	N°: Boite :
Code postal :	Ville : Pays :
Tél / GSM :	Adresse e-mail :

- Je souhaite devenir membre Je souhaite renouveler ma carte de membre

Cotisation annuelle

Si ordre permanent

<input type="checkbox"/> Adhérent	<i>Jeune</i>	€ 20	€ 18
<input type="checkbox"/>	<i>Individuel</i>	€ 50	€ 45
<input type="checkbox"/>	<i>Couple (2 cartes de membre)</i>	€ 75	€ 70
<input type="checkbox"/> Famille	<i>2 parents ou grands-parents et 2 enfants < 18 ans</i>	€ 85	€ 80
<input type="checkbox"/> Bienfaiteur	<i>Individuel</i>	€ 100	€ 90
	<i>Couple (2 cartes de membre)</i>	€ 150	€ 140
<input type="checkbox"/> Duo	<i>Titulaire + Invité à chaque visite</i>	€ 200	€ 190
<input type="checkbox"/> Protecteur (*)	<i>Individuel</i>	€ 100 + € 150	€ 90 + € 150
<input type="checkbox"/>	<i>Couple (2 cartes)</i>	€ 150 + € 150	€ 140 + € 150

** Le membre bienfaiteur qui, en plus de sa cotisation, fait un don minimum de 150 € sur le compte Fonds des Amis des Musées, BE81 6790 7542 9624/PCHQBEBB devient Membre Protecteur.*

Je transfère le montant de ma cotisation sur le compte BE32 3631 2340 9302 / BBRUBEBB de l'asbl Amis des Musées (merci de bien vouloir agraffer la preuve de paiement et de renvoyer le document à l'adresse suivante : Amis des MRBAB, rue du Musée 9 à 1000 Bruxelles).

Date et Signature :

INSCRIPTION AU VOYAGE A FORFAIT – LUMIERES DU NORD, DU 13 AU 18 MAI 2025

A RENVOYER CHEZ : **PREFERENCE - TRAVEL TEAM** (Lic. A 1652)
RUE DES FRANCS 79 BOITE 4 - 1040 BRUXELLES
LUNDI AU VENDREDI : 9H – 17H (SUR RENDEZ-VOUS)
TEL : 02/647 30 00
INFO@PREFERENCE.BE | WWW.PREFERENCE.BE

JE, SOUSSIGNE,

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

N° POSTAL: LOCALITE :

TELEPHONE : GSM : FAX :

ADRESSE E-MAIL :

RESERVE PLACE(S) POUR LE VOYAGE EN REFERENCE

DONNEES PASSAGER N°1 (TELLES QUE MENTIONNEES SUR LA CARTE D'IDENTITE)

NOM : PRENOM : M. / MME / MLLE (BARREZ LA MENTION INUTILE)

DATE DE NAISSANCE : NATIONALITE :

N° DE CARTE D'IDENTITE : DATE D'EMISSION : DATE D'EXPIRATION :

DONNEES PASSAGER N°2 (TELLES QUE MENTIONNEES SUR LA CARTE D'IDENTITE)

NOM : PRENOM : M. / MME / MLLE (BARREZ LA MENTION INUTILE)

DATE DE NAISSANCE : NATIONALITE :

N° DE CARTE D'IDENTITE : DATE D'EMISSION : ... DATE D'EXPIRATION :

TYPE DE CHAMBRE : DOUBLE A 1 LIT DOUBLE A 2 LITS DOUBLE A PARTAGER SINGLE

EN OPTION : ASSURANCE AUPRES DE « ASSURINCO »

ANNULATION (HORS COVID) - PRIME DE 4 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

- JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE
 JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

MULTIRISQUE COVID* (ASSISTANCE + BAGAGES + COVID) – PRIME DE 5,76 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

- JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE
 JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

PRIX : **AVANTAGE : PRIX PRESTO JUSQU'AU 31 DECEMBRE : 2.695 €**

APRES LE 31 DECEMBRE, LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE EST DE : **2.845 €**

LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : **395 €**

TAXES D'AEROPORT INCLUSES - SOUS RESERVE DE MODIFICATION PAR LA COMPAGNIE AERIENNE

NUMERO DE CARTE DE MEMBRE :

SI JE NE SUIS PAS MEMBRE DES AMIS DES MUSEES ROYAUX DES BEAUX-ARTS DE BELGIQUE, JE M'ENGAGE A Y ADHERER EN REMPLISSANT LE BULLETIN D'ADHESION (EN ANNEXE) ET EN LE RENVOYANT A L'ADRESSE SUIVANTE :

RUE DU MUSEE 9 - 1000 BRUXELLES.

UN ACOMPTE DE 30% EST PAYABLE A LA RESERVATION SUR LE COMPTE BANCAIRE KBC AU NOM DE : TRAVEL TEAM S.A.

LE SOLDE DU DOSSIER EST PAYABLE AU PLUS TARD POUR LE 8 AVRIL 2025.

PAIEMENTS : **IBAN :** BE92 7440 6349 9223
SWIFT/BIC : KREDBEBB
REFERENCE : ALLEMAGNE AMIS - D.3841

EN CAS DE PAIEMENT PAR CARTE DE CREDIT, SEULES LES CARTES VISA ET MASTERCARD SONT ACCEPTEES.

PAR LA PRESENTE, JE SOUSCRIS UN CONTRAT DE VOYAGE A FORFAIT SELON LES CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE DE TRAVEL TEAM CONSULT & REPRESENTATIVE S.A. (CI-JOINT) ET SELON LES CONDITIONS GENERALES DE VENTE DE LA COMMISSION DE LITIGES VOYAGES A FORFAIT (DISPONIBLE A LA DEMANDE AVEC LE FORMULAIRE D'INFORMATION STANDARD B).

EN CAS DE SOUSCRIPTION A L'ASSURANCE, JE RECONNAIS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES DU CONTRAT.

J'AUTORISE PREFERENCE - TRAVEL TEAM CONSULT & REPRESENTATIVE S.A. A UTILISER MES DONNEES PERSONNELLES DU PRESENT FORMULAIRE POUR LE BON SUIVI DE MON INSCRIPTION AU VOYAGE ET J'ACCEPTE D'ÊTRE TENU INFORMÉ DES DIFFÉRENTS PRODUITS OU PROMOTIONS PAR EMAIL ET/OU PAR POSTE.

FAIT A, LE

SIGNATURE POUR ACCORD :

CONDITIONS GENERALES DE VENTES - TRAVEL TEAM CONSULT & REPRESENTATIVE S.A.

La loi du 1er décembre 2017, régissant le contrat de voyages à forfait, est d'application pour les présentes conditions particulières de vente. Dans le présent texte, TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE, S.A. est appelé « l'organisateur » et le client est appelé « voyageur ».

1. CONTRAT DE VOYAGES A FORFAIT : INFORMATIONS PAR L'ORGANISATEUR

Les offres de voyages de l'organisateur sont rédigées de bonne foi en fonction des données disponibles lors de la rédaction. L'organisateur se réserve le droit de corriger les erreurs matérielles manifestes dans les informations fournies. Il y a acceptation explicite par les parties pour spécifier que les informations précontractuelles peuvent être modifiées avant la conclusion du contrat. Les informations données par téléphone par les préposés de l'organisateur sont toujours données sous réserve.

2. PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

A l'acceptation par le voyageur du contrat de voyage, un acompte de minimum 30% du prix du voyage total sera demandé au voyageur. En fonction du montant et/ou de la nature du voyage, un second acompte pourra être demandé par l'organisateur. Le solde sera payable au plus tard 30 jours avant le départ du voyage. Les documents de voyage ne seront délivrés qu'après règlement du solde du prix total du voyage.

3. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR

Le voyageur peut résilier le contrat de voyage à tout moment avant le début du voyage à forfait sous réserve de payer à l'organisateur des frais de résiliation fixés forfaitairement comme suit :

Jusqu'à 90 jours avant le départ : 30 % du prix total du voyage
De 89 à 60 jours avant le départ : 50 % du prix total du voyage
De 59 à 31 jours avant le départ : 75 % du prix total du voyage
De 30 à 0 jours avant le départ : le prix total du voyage

L'annonce de cette résiliation par le voyageur doit parvenir à l'organisateur par lettre recommandée ou par email et prend effet le jour même ou le premier jour ouvrable suivant la date de l'annonce, compte tenu des horaires de bureau de l'organisateur (du lundi au vendredi, jours fériés exclus) en ce qui concerne la détermination de date de résiliation. Lorsque le voyage a débuté, il n'y a plus aucun remboursement possible. Tout voyage interrompu ou abrégé pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

4. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur de voyage peut résilier le contrat de voyage à forfait si le nombre de personnes inscrites pour le voyage à forfait est inférieur au nombre indiqué dans le contrat. Dans ce cas, l'organisateur se doit de notifier la résiliation du contrat au voyageur, au plus tard vingt jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de plus de six jours ou dans le délai de sept jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de deux à six jours.

5. MODIFICATIONS DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur se réserve le droit d'effectuer des modifications mineures au contrat de voyage dans les limites fixées dans l'article 24 al. 2 et 3 de ladite loi. Conformément aux articles 19 à 23 de la loi relative à la vente de voyages à forfait publiée le 1/12/2017, l'organisateur se réserve le droit de modifier à la hausse ou à la baisse les prix du contrat, après sa conclusion et dans les modalités prévues par ladite loi.

En ce qui concerne des modifications significatives apportées par l'organisateur, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

6. CESSIION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR A UN TIERS

En ce qui concerne la cession du contrat de voyageur par le voyageur à un tiers, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

7. CARNET DE VOYAGE

Ce document final avant le départ du voyage fait partie intégrante du contrat de voyage. Il contient les dernières mises-à-jour des informations du voyage sauf informations communiquées en toute dernière minute provenant d'une source extérieure à l'organisateur.

Dans ce carnet figureront le nom et le n° de téléphone du responsable auquel le voyageur se référera en cas de problème et/ou de non-conformité.

Le voyageur sera tenu d'accepter que l'ordre dans lequel se dérouleront les visites peut changer par rapport au texte du carnet selon le conseil avisé du guide, au courant des circonstances locales l'exigeant éventuellement.

En ce qui concerne l'hébergement au cours des circuits organisés, sauf indication contraire, les chambres sont réservées en catégorie standard dans les hôtels mentionnés ou similaires. L'organisateur ne peut être tenu responsable d'éventuels inconvénients rencontrés concernant la chambre ou inhérents à la gestion hôtelière de l'établissement choisi. L'organisateur ou son délégué veilleront toutefois toujours à transmettre les demandes spécifiques au préalable et à solutionner les problèmes éventuellement rencontrés lors du séjour.

8. DOCUMENTS DE VOYAGE

Le voyageur doit, au départ du voyage, être en possession des documents nécessaires pour le voyage : passeport en état de validité, carte d'identité en cours de validité, visa, carte de vaccination si nécessaire. L'organisateur ne peut être tenu pour responsable de cette sorte de manquement éventuel.

9. HORAIRES DE VOLS ET SIEGES DANS L'AVION

Les horaires de vols sont communiqués sous réserve de changement par la compagnie aérienne opérant. L'organisateur, recevant du voyageur la demande de pré-réservation de place spécifique dans l'avion, ne peut la garantir formellement. La plupart des compagnies aériennes ne confirment jamais la pré-réservation de sièges dans l'avion et se réservent le droit de modifier toute pré-réservation de sièges à tout moment et sans préavis.

10. CONSCIENCE DES RISQUES

Le voyageur participant à un voyage de groupe doit être conscient, en fonction des informations fournies par l'organisateur, qu'un circuit peut comporter certains dangers dus au hasard mais aussi aux modes de déplacement, à la nature imprévisible, au relief escarpé ou à l'isolement de certaines contrées, aux maladies tropicales, au climat changeant etc. sans que cette liste ne soit exhaustive. Le voyageur a l'obligation de s'informer sur les conditions de santé de la destination.

11. PLAINTES ET LITIGES

Tout litige porté à la connaissance de l'organisateur, par lettre recommandée ou par email dans les 15 jours du retour et ne pouvant être tranché à l'amiable entre parties, sera soumis à la Commission de litiges Voyage ou, si c'est la volonté du voyageur, soumis au tribunal compétent de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles de rôle linguistique français.

12. ASSURANCE CONTRE L'INSOLVABILITE FINANCIERE

L'organisateur a souscrit une assurance couvrant ses clients contre sa propre insolvabilité financière auprès du Fonds de Garantie Voyages :

Assuré contre l'insolvabilité financière
par le Fonds de Garantie Voyages®
www.gfg.be

01/07/2018

Lic Cat A 1652

